



Saint Pierre
de Chartreuse

SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

LETTRE MUNICIPALE OCTOBRE 2021



POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE,

pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr

Quelques exemplaires papiers sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

PROCHAINE PUBLICATION LE 13 NOVEMBRE 2021

SOMMAIRE



- 1 - ÉDITO
- 2 - VIE MUNICIPALE
- 4 - VIE COMMUNALE
- 8 - AFFAIRES SOCIALES
- 9 - ÉCOLE DES 4 MONTAGNES
- 12 - VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE
- 13 - VIE INTERCOMMUNALE
- 17 - EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE
- 18 - NUMÉROS UTILES
- 19 - OFFRES D'EMPLOI ET AGENDA

Stéphane GUSMEROLI



Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge
de l'agriculture et de la transition alimentaire



Édito

Cher-e-s Chartroussin-e-s,

Ce samedi 25 septembre, nous avons pu tenir notre première réunion publique, un an et demi après notre élection en mars 2020. C'était une vraie satisfaction pour l'ensemble des élus que nous sommes, de pouvoir enfin nous présenter, vous rencontrer et présenter notre action municipale. Malgré cette période compliquée de crise sanitaire, nous avons pu commencer à travailler activement aux premières mises en œuvre de notre projet pour Saint-Pierre de Chartreuse. Ce projet sera, pendant toute la durée de notre mandat, la traduction en actions de notre vision pour notre village.

Nous souhaitons engager la nécessaire transition sociale et écologique du village, en réponse aux enjeux environnementaux actuels, pour le bénéfice des Chartroussins et des générations futures. Une large place sera donnée à la culture et au lien social. Nous cultiverons le « bien vivre ensemble », en conciliant attractivité, emplois, préservation du territoire et cohésion sociale. Notre société occidentale pousse à l'individualisme. Le bien-être de notre société dépend de notre capacité à être solidaires, à nous aimer bien, tous, de toutes les origines, de tous les horizons, d'accepter les différences. Dans les villes, les liens sociaux sont parfois mis à rude épreuve. Dans nos villages, ils peuvent être notre force, notre atout. Notre territoire de Chartreuse, de par ses singularités, a de magnifiques réponses à apporter à ces questions profondes de société.

Une Municipalité donne le cap, offre une « vision », accompagne. Notre rôle, en tant qu'élus, sera aussi et surtout de vous permettre, Habitants, Associations, Entrepreneurs de créer, inventer, mener des projets. Le développement de Saint-Pierre se fera ensemble et, pour cela, nous vous associerons à nos réflexions et nos décisions, par divers outils de participation : information permanente et régulière, écoute des besoins, ateliers thématiques, chantiers participatifs, correspondants de hameaux, Conseil des jeunes, etc.

Lors de cette réunion, nous avons pu vous présenter en détails les actions déjà menées et les projets à venir : Action sociale (Bus France Service, minibus 9 places, portage de repas) ; Création d'une Maison de santé dans

le bâtiment de l'ancienne mairie ; Environnement (audit énergétique des bâtiments, étude d'un réseau de chaleur bois à Saint Hugues, rénovation de l'éclairage public, réorganisation des points tri, collecte des cartons, nettoyage de l'ancienne décharge route de Perquelin avec le Parc de Chartreuse) ; Mise en œuvre de l'adressage des voies du village ; Tourisme (accueil des camping-cars, ski nordique sur le domaine de Chamechaude, projets équestres, mise à niveau et développement de la Diat, projet de pôle multi-activités à Saint-Hugues de Chartreuse, projet de Maison du Parc de Chartreuse et d'Office de tourisme intercommunal et aménagement du Plan de Ville, diversification des activités hivernales, projet de réseau de sentiers multi-usages, ski de randonnée, développement du vélo, ...) ; Culture (Animations et événements culturels, les Rendez-vous du P'tit Son, projet de « pôle culturel et associatif » dans le bâtiment de l'Ancienne mairie) ; Ecole (projet éducatif de territoire, activités périscolaires, acquisition de tablettes et ordinateurs portables, création d'un potager en collaboration avec l'équipe enseignante et le service cuisine) ; Réaménagement du Bike-park par le Conseil des jeunes du village ; Cimetière (Réalisation d'un columbarium au cimetière de St Hugues et d'un ossuaire à St Pierre, réfection des murs d'enceinte du cimetière du Bourg et de Saint Hugues) ; Eau / assainissement (protection des captages d'eau, rénovation du réseau d'eau potable des Cottaves-Revols-Guillets, rénovation du réseau d'eau potable de Mollard-Bellet à Brévardière, assainissement de Cherlieu, renouvellement des contrats d'exploitation eau potable et assainissement avec la SAUR, mise en conformité du système d'assainissement et réglementation) ; Services techniques (réfection des routes et curage des fossés, entretien du patrimoine communal, des espaces verts, bâtiments, équipements publics, ..., renouvellement des véhicules) ; Sécurisation des déplacements dans les hameaux (Le Bourg, La Diat, Saint Hugues, zones 30, ...).

Le document qui a servi de support à la réunion est consultable ici :



<https://www.saintpierredechartreuse.fr/uploads/3612/reunion-publique-25septembre2021-vf.pdf>

Bonne lecture !



Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

Eau et assainissement

Les contrats de délégation de service public en cours avec la SAUR, pour l'exploitation des services eau potable et assainissement collectif, arrivent à échéance le 31 décembre 2021. Le Conseil municipal a décidé de prolonger ces deux contrats pour une durée de douze mois, reportant ainsi l'échéance au 31 décembre 2022, afin de prendre le temps nécessaire pour arrêter le choix du futur mode de gestion de ces services à partir du 1er janvier 2023 et aussi de mener les contrats d'affermage à leur terme dans les meilleures conditions.

Afin de créer un réseau de collecte et de transport des eaux usées et une station locale de traitement dans le hameau de Cherlieu, la Commune a lancé une consultation pour les travaux, par le biais de son maître d'oeuvre, Stéphanie JAKUBA. Le Conseil municipal a décidé d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise REVALTECH pour un montant de 319 688.50 € HT. Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Nature des dépenses	Montant € HT	Nature des recettes	Montant
Etudes / Maîtrise d'œuvre	24 442.00 €	Agence de l'Eau (montant accordé)	124 485.00 €
Travaux	319 689.00 €	Département Isère	59 146.00 €
Aléas	31 968.00 €	Autofinancement (emprunt)	127 078.00 €
Actes administratifs	18 210.00 €	Autofinancement (PFAC)	83 600.00 €
TOTAL	394 309.00 € HT	TOTAL	394 309.00 €

Tourisme

La Commune a candidaté pour un projet-pilote de plan de sentiers multi-usages (marche, vélo, cheval, raquette, trail,...), pour solliciter des financements au titre du plan de relance « Avenir Montagne investissement ». Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie communale de diversification touristique, avec un positionnement en tant que « village-station de pleine nature au cœur de la Chartreuse ». L'objectif de ce projet est de développer et mailler les lieux d'expérience et proposer une offre touristique diversifiée, mettant en valeur les spécificités locales, par de la restauration de sentiers (entre les hameaux et sur le secteur de la base de loisirs de La Diat) : amélioration des accès aux sentiers, mise en accessibilité de certains tronçons, signalétique, panneaux de sensibilisation sur la biodiversité présente dans ces espaces, etc. Ce projet se décline en plusieurs phases : étude et chiffrage niveau « avant-projet » de chaque tronçon et des aménagements associés ; étude de « masterplan » de l'espace de loisirs de La Diat ; mise en œuvre d'une première tranche de sentiers communaux ; bilan.

Social

Le Conseil municipal du 4 janvier 2021 avait pris une délibération de principe concernant les affaires sociales, précisant la destination des dépenses suivantes :

- A intégrer dans le budget principal 2021 : 10 000 € en vue d'effectuer les dépenses sociales suivantes : matériel informatique, soutien en ressources humaines et fonds propres pour les projets relevant du de champs du social
- A transférer au budget du CCAS : 6000 € pour l'expérimentation transport social, 3 000 € pour l'ADMR, 1500 € pour la banque alimentaire

Etant donné les évolutions du projet d'expérimentation du minibus solidaire et social, et la proposition d'acquérir un véhicule 9 places équipés, il a été décidé par le Conseil municipal ce 4 octobre de prendre une délibération modificative du budget principal 2021, pour permettre le versement du budget principal vers le budget du CCAS d'un montant supplémentaire de 7 500 €, soit un montant total pour 2021 de 27 500 €.



Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 4 octobre 2021

Finances

Le budget principal a été retouché pour s'adapter à l'action municipale :

- La stratégie d'expérimentation et de mise en place d'une solution de minibus sur la commune a évolué. Plutôt qu'une location d'une année suivie d'un achat l'année suivante, il a été décidé d'acheter tout de suite le véhicule. Le versement au budget du CCAS, qui gère l'opération, a été augmenté de 7 500€. En contrepartie, la dépense prévue en 2022 de 23 000€ ne sera pas nécessaire.

- L'opération de reprofilage de la route de Patassière est basculée en investissement pour bénéficier de la récupération de TVA.
- Le budget a été adapté pour prendre en compte le financement du diagnostic pastoral de l'alpage du Grand Som :

Dépenses		Recettes	
Mission	Coût	Partenaire	Montant
Préparation et visite terrain	760,50 €	St Pierre de Chartreuse (maître d'ouvrage)	980 €
Analyses, notes, cartes chiffrages	2 632,50 €	St Pierre d'Entremont	400 €
Réunions, concertation	1 521,00 €	St Christophe sur Guiers	534 €
		Monastère	1 000 €
		Contrat-Parc de Chartreuse (financement Région)	2 000 €
Total	4 914 €	Total	4 914 €



- Vous avez une expérience professionnelle mais vous n'avez pas de diplôme ?
- Vous travaillez depuis au moins un an à temps plein et vous souhaitez faire évoluer votre carrière professionnelle ?
- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) peut répondre à votre situation.

Vous souhaitez en savoir plus...

Participez à notre réunion d'information

jeudi 21 octobre 2021 à 18:00

dans nos locaux à Voiron

(ou possibilité de suivre la réunion en visioconférence)

Sur inscription au 04 76 93 17 18
ou sur notre site internet
www.emploi-pvsg.org/evenements/

Maison
de l'Emploi
Pays Voironnais Sud Grésivaudan



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

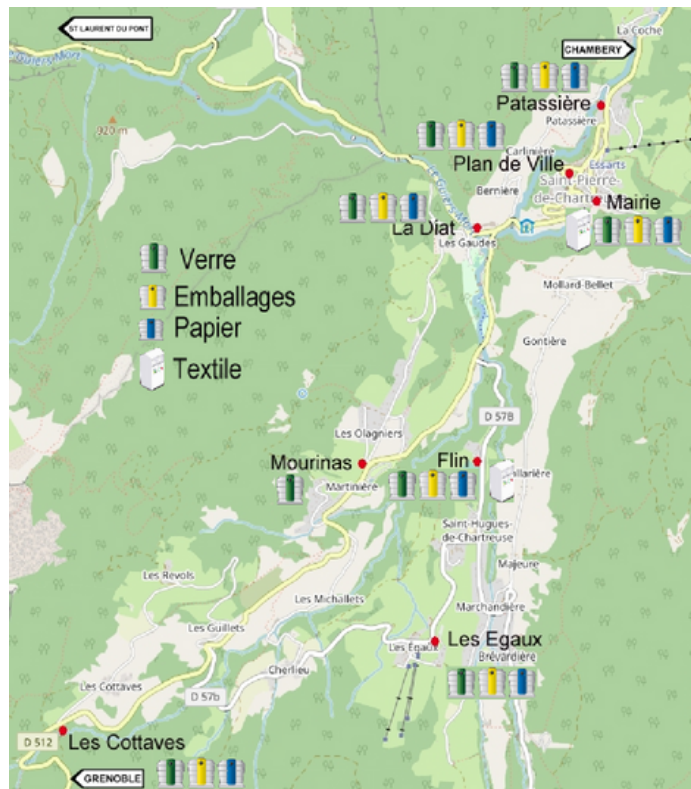
**Date du prochain
Conseil municipal**

Lundi 8 novembre
à 20h30



VIE COMMUNALE

Restructuration des points de tri



Depuis début mai 2021, nous avons restructuré les points tri de la commune en supprimant 3 gros points tri pour en créer 7 petits mieux répartis sur la commune.

Suite à six mois de pratique, nous souhaiterions recueillir vos avis sur cette restructuration. Pour cela, vous pouvez envoyer un mail à



eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

ou laisser votre avis à l'accueil de la Mairie **avant le samedi 30 octobre 2021**. Suite à vos retours et aussi à l'analyse de la volumétrie collectée par chaque nouveau point tri, le Groupe de Travail Déchets proposera au Conseil municipal une organisation qui sera pérennisée. Ce groupe de travail est ouvert à toute personne de la commune souhaitant y participer.

Éric DAVIAUD - Conseiller municipal

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

Antennes 4G, du retard dans la mise en œuvre

La construction des deux nouvelles antennes 4G (Les Egaux et La Coche), initialement prévue à l'automne 2021, est décalée d'un an en raison de délais plus longs de raccordement électrique d'Enedis et des contraintes environnementales pour réaliser les travaux.

Nous vous rappelons que vous êtes en droit de demander une mesure d'exposition aux ondes électromagnétiques chez vous. Ce service est gratuit et peut s'effectuer soit dans les locaux d'habitation, soit dans les lieux accessibles au public. Pour faire une demande qui doit être validée par le Maire, il faut faire la demande en ligne, l'imprimer et la faire passer à la Mairie pour signature du Maire :

Précision : dans l'écran 3 de la demande (PRECISION DE LA DEMANDE) cocher la case « Connaître le détail de l'exposition (TV, radio FM, téléphonie mobile, DECT, Wi-Fi, ...) » pour avoir un détail par fréquence.

Toutes les mesures effectuées via ces demandes sont disponibles ici :



<https://www.cartoradio.fr>

La Commune met également à disposition un appareil de mesure des champs électromagnétiques (Cornet ED88TPlus), pour ceux qui souhaitent faire eux même des mesures chez eux : wifi, téléphone mobile ...

Éric DAVIAUD - Conseiller municipal

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr



<https://mesures.anfr.fr/#/>

La Coche



Les Egaux





Déploiement de la fibre optique

Depuis fin septembre et durant quelques mois, vous pouvez être amenés à croiser des entreprises tirant des câbles sur le village. Eh oui, la fibre optique commence à se déployer ! Selon Isère Fibre, 380 prises doivent être installées avant fin décembre dans le village. Nous n'avons, à ce jour, pas plus d'informations sur le planning et les bâtiments qui seraient desservis.

Pour plus d'information :  <http://www.iserefibre.fr/>

Éric DAVIAUD - Conseiller municipal

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredchartreuse.fr

Adressage : distribution des plaques de numéros

Les plaques de numéros ont été distribuées en mairie lors de 2 permanences, les samedis 11 et 18 septembre. Vous étiez nombreux à vous déplacer pour venir les récupérer.

Pour ceux qui n'ont pas pu s'y rendre, les plaques pourront être remises à l'accueil de la mairie, pendant les heures d'ouverture (du mardi au samedi de 8h30 à 12h00). Afin de faciliter le service de l'agent communal, n'oubliez pas de vous munir de l'attestation qui vous a été envoyée.

Les plaques sont à fixer le plus rapidement possible de façon à être visibles de la voie publique : sur votre boîte aux lettres, au-dessus ou à côté de votre porte d'entrée, sur le pilier de votre clôture... Le service de distribution du courrier en sera ainsi plus aisé pour votre facteur, ainsi que pour les livraisons de colis.



Dominique CABROL - Élu(e) délégué(e) à l'adressage

dominique.cabrol@saintpierredchartreuse.fr

Ecole - Ajustement des emplois depuis septembre

L'équipe pédagogique du périscolaire a travaillé avec la mairie pendant plusieurs mois afin de proposer un fonctionnement permettant d'adapter les temps de travail de certains membres de l'équipe scolaire, dans le but de :

- mieux répartir les missions entre les membres de l'équipe,
- accorder plus de temps pour la préparation des activités sur le temps périscolaire,
- améliorer les échanges et l'investissement de chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire avec des temps de réunions réguliers,
- permettre aux ATSEM un temps de préparation de classe avant l'arrivée des enfants.

L'équipe municipale a voté le 18 août 2021 une délibération pour modifier les temps de travail de certains membres de l'équipe périscolaire.

Bienvenue à Sophie Cottave-Claudet dans l'équipe du personnel communal !

Et merci encore à toute l'équipe pour son implication auprès des enfants.



Fabienne SAUGE - Conseillère municipale, Ecole et jeunesse

fabienne.sauge-mollaret@saintpierredchartreuse.fr



Projet équestre : parkings à chevaux

Dans le cadre du développement de l'activité équestre en Chartreuse, en parallèle avec le tracé de la traversée de la Chartreuse à cheval ou à dos d'âne, en partenariat avec le Parc, les Départements de Savoie et de l'Isère, la Région Auvergne-Rhône Alpes, et l'Association Isère Cheval Vert, la Mairie a lancé en 2019 l'installation de parkings pour chevaux dans le village, pour accueillir les cavaliers, randonneurs et leurs équidés dans de meilleures conditions.

Une première tranche a été réalisée, avec la création de 6 parkings à chevaux : Plan de Ville, La Diat, Place de la Mairie, Les Essarts, Saint-Hugues, la Chapelle. Ces installations se situent sur des parcelles communales, à proximité d'un point d'eau et de points d'intérêt (commerces, départ de chemins de randonnées, belle vue), en respectant les normes de sécurité de la FFE (visibilité, distance de sécurité, solidité, sol bio dégradable et/ou bacs à crottins).

Leurs usagers doivent respecter les consignes suivantes :

- Les cavaliers et meneurs d'ânes sont priés de ramasser les crottins de leurs équidés et de les mettre dans les bacs de compost mis à proximité.
- Sur le Plan de Ville, deux bacs sont à disposition, dont l'un contient de la sciure pour contenir l'odeur du crottin frais du second bac.
- Aux parkings en pleine nature, les crottins peuvent être mis au pied d'arbres ou d'arbustes environnants, loin des endroits fréquentés.
- En cas de besoin, contacter la mairie pour avoir de l'aide (prêt de pelle par exemple)
- C'est un parking de jour, les équidés ne doivent pas stationner sans surveillance et sans boire plus de trois heures.
- Les responsables des équidés sont priés de laisser leurs coordonnées visibles sur leurs montures, pour pouvoir être contactés.
- En cas de stationnement prolongé, les maîtres doivent faire le nécessaire pour veiller au bien-être de leurs équidés.
- Il est interdit de laisser les bêtes attachées toute la nuit.
- En cas de fuite des équidés, les responsables font le nécessaire pour les récupérer en veillant à la sécurité de tous.
- Les propriétaires sont tenus d'avoir une assurance couvrant les risques liés à leurs équidés.
- La Mairie se garde le droit d'intervenir pour déplacer les équidés dans un enclos surveillé en cas d'abandon supposé ou avéré.
- Le non-respect du règlement peut entraîner une amende allant de 135€ à plusieurs milliers selon les dégâts et frais occasionnés.

Les habitants doivent respecter les consignes suivantes :

- Ne pas donner à manger aux équidés.
- Éviter de s'en approcher et de les toucher sans autorisation de leurs maîtres.
- Les équidés sont très sensibles et peureux. Ne pas pousser des cris ou avoir des gestes brusques à côté, ni courir sur eux, ni activer fortement le moteur de moto ou de voiture, ni accélérer à proximité.
- Ne pas garer ou attacher les vélos sur les barres d'attache.
- Les chiens peuvent y être attachés, à condition qu'ils soient pacifiques avec les chevaux et ânes.

- En cas de fuite des équidés, ne pas tenter de les poursuivre et ni de les attraper sauf à la demande des maîtres.
- En l'absence des maîtres, appeler l'élue responsable des projets équestres : Jeanne Gerondeau 06 86 46 43 57
- IMPORTANT : les bacs de compost sont exclusivement réservés au stockage de crottins de chevaux. Il est INTERDIT d'y jeter d'autres déchets, y compris les crottes de chien.
- Les habitants peuvent s'en servir pour leur potager.
- Le crottin de cheval est inodore au bout de 48h, se décompose très rapidement dans le sol. Il est conseillé de l'étaler dans votre jardin rapidement sans attendre sa maturité en engrais, pour accélérer le processus.

À l'occasion de l'inauguration des chemins équestres, que nous espérons opérationnels en 2022, lors des animations, il est prévu d'organiser des séances d'approche des équidés avec les bénévoles propriétaires de chevaux et des professionnels volontaires afin que les habitants se familiarisent avec nos nobles compagnons.

Une seconde tranche de parkings à chevaux est prévue, dans les hameaux : Deux parkings à chevaux restent à créer aux Égaux et au Col du Cucheron.

Une seconde tranche de travaux portera sur des points d'attache d'équidés dans les hameaux. La plupart se situe sur des parcelles privées. L'idée est de relier les hameaux par un parcours équestre/VTT facile d'accès et accueillant. Les cavaliers doivent pouvoir arrimer leur monture en toute sécurité au gré des visites chez des amis ou au cours de leur promenade. Cela contribuera au caractère bucolique de notre village : le pas du cheval ou de l'âne nous invite à prendre notre temps, à s'arrêter souvent pour contempler le paysage. Les cavaliers, les muletiers itinérants projettent notre imaginaire dans un monde légendaire, universel, où chacun retrouve son enfance.

Nous, élus de Saint-Pierre, aimerions rendre l'aventure possible avec votre collaboration, et vous invitons à vous réunir entre voisins et réfléchir si vous souhaitez donner la possibilité aux cavaliers et leurs équidés de s'arrêter dans votre hameau, le temps d'un verre, ou d'une nuit, ou plus longtemps selon vos possibilités d'accueil : une barre d'attache, des anneaux contre un mur, un gîte avec possibilité d'hébergement d'équidés chez vous ou en collaboration avec un propriétaire de pré... Si un parking à chevaux se réalise sur une parcelle privée, une convention sera signée avec la Mairie. Les modalités sont à discuter ensemble.

Jeanne GERONDEAU - Conseillère municipale

06 76 06 72 25 - jeanne.gerondeau@saintpierredechartreuse.fr





Chantiers participatifs en octobre et novembre

Les chantiers participatifs sont un moment de partage exceptionnel. Rien de plus réconfortant que de retrousser ses manches ensemble pour le bien de tous. Rien de plus gratifiant que de sentir la solidarité dans notre village. Mettre la main à la pâte, c'est aussi connaître l'investissement des agents du service technique au quotidien, pour mieux formuler nos demandes.

Fabrication de tables et bancs d'extérieur

En France (et en Europe), une très grande pénurie du bois sévit depuis maintenant presque deux ans, conséquence à la fois directe et indirecte de la crise sanitaire. Notre commune est confrontée à la flambée du prix du bois transformé. Ainsi, le même ensemble table et banc, acheté en 2019, coûte aujourd'hui 3 à 4 fois plus cher, avec un délai extrêmement long de livraison : les scieries n'arrivent plus à fournir.

Pourtant, en Chartreuse nous ne manquons pas d'arbre. Au Bike-park de La Diat, un épicéa a été abattu le mois dernier pour des raisons de sécurité. Pour ne pas le laisser partir au broyage, le tronc de 30m de long a été débité. Un travail de dégrossissage a été fait avec un bûcheron et un bénévole. Les morceaux sont prêts à être retravaillés et assemblés selon notre inspiration pour en réaliser du mobilier d'extérieur. Il est proposé à celles et ceux qui aiment le travail du bois de former un groupe de "menuisiers-designers", pour un atelier «bois». Notre objectif est de fabriquer, à partir des morceaux pré-débités, des tables, tabourets et bancs pour différents endroits du village : Bike-park, autour de la mare de l'école, jardins de la Diat, Plan de Ville, hameaux ...

Une visite sera organisée sur place au bike-park pour une première séance de prise de connaissance du matériel. Nous sommes convaincus que cet atelier sera très amusant pour les amoureux du bois et d'œuvre collective.



Consolidation du sentier aux Epallets/Michons

En 2019, le sentier aux Epallets/Michons a été ouvert, rénové par des bénévoles. Mais depuis, les mauvaises herbes l'envahissent à nouveau. Les pluies l'ont raviné. Les marches en pierre doivent être consolidées. Un travail plus conséquent pour le rendre praticable est nécessaire.

Les bras robustes, courageux et intelligents sont appelés à se réunir autour de ce chantier pour rendre le chemin plus accueillant, et par conséquent, plus fréquenté. Ce sera à ces conditions qu'il sera naturellement entretenu. La Mairie fournira le matériel : concassé en grande quantité, machine à tasser...

Nous nous devons de préserver les sentiers des hameaux qui sont notre patrimoine à tous, et de respecter la tranquillité des riverains en évitant de passer sur les propriétés privées quand la solution sur chemin communal existe.

Si vous vous sentez d'attaque, contactez Jeanne GERONDEAU !



Jeanne GERONDEAU - Conseillère municipale

06 76 06 72 25 - jeanne.gerondeau@saintpierredechartreuse.fr



AFFAIRES SOCIALES

Bus France services

Présente tous les lundis de 13h00 à 17h00 à Saint-Pierre de Chartreuse, sur la Place de la mairie, cette équipe de médiateurs vous accueille, vous informe, vous accompagne dans vos démarches administratives. Ils sont également en mesure de vous aider sur les mises à jour administratives liées à l'adressage de la commune de Saint-Pierre de Chartreuse (avec présentation de l'attestation de votre nouvelle adresse, envoyée par la Mairie ou à demander en Mairie).

Pensez à prendre avec vous vos documents d'identité, facture de moins de trois mois, vos identifiants et codes de vos dossiers numériques, etc..

L'arrivée des températures plus fraîches oblige les médiatrices à fermer la porte du Bus. N'hésitez pas à vous faire connaître en frappant à la porte !

Pour plus d'informations :



<https://www.saintpierredechartreuse.fr/actualites/bus-france-services>



NOS MISSIONS

Accès aux services publics ;
Aide aux démarches administratives ;
Médiation sociale ;
Inclusion numérique.



NOTRE SERVICE

Gratuit (sauf impression 0,20€)
et sans rendez-vous.



DES MÉDIATEURS À VOTRE ÉCOUTE !

Une équipe de médiateurs vous **accueille**, vous **informe**, vous **accompagne dans vos démarches administratives** pendant les permanences du Bus France Services dans votre quartier.



CONTACT

busfs.isere@pimms.org
Ligne 1 : 06 65 74 40 30
Ligne 2 : 06 65 91 52 31



Avec le soutien de :

Permanences sociales à la Mairie

Tous les samedis des semaines impaires (sauf jours fériés).

- 8h30 à 10h : Accueil sur rendez-vous à l'accueil Mairie, ou par téléphone : 04 76 88 60 18 ou Elue aux affaires sociales : 06 76 06 72 25

10h à 11h : Accueil sans rendez-vous

Aider les aidants

De plus en plus d'Isérois sont amenés à secondar au quotidien un proche handicapé ou dépendant. Cette solidarité naturelle permet le maintien à domicile de la personne aidée. Dans la durée toutefois, ces aidants peuvent s'épuiser. Le Département de l'Isère s'est donné pour mission de les aider. Retrouvez le détail des mesures mises en œuvre sur le site :



<https://www.isere.fr/mda38/aidants/Pages/default.aspx>

En voici les grandes lignes :

- Des actions collectives
- Des solutions de répit
- Des plateformes d'accompagnement et de répit
- Des aides financières dans le cadre de l'APA (droit au répit)
- Le congé de proche aidant

A CHACUN.E SOUHAITANT BÉNÉFICIER D'UN LOGEMENT SOCIAL

1 - Bus France Services : Se rendre auprès des médiatrices de Bus France Service pour inscrire toute demande sur le site de ALPES ISERE HABITAT.

2 - Si votre demande concerne un logement social, sur St-Pierre de Chartreuse, pensez à vous manifester en parallèle auprès de la Mairie :

- a. Soit en complétant une fiche simple de demande :
- i. Accueil Mairie : du mardi au samedi, le matin
 - ii. Accueil en Mairie : Permanences Elue, samedis matins semaines impaires, 8h30 à 10h sur RDV

b. Soit en envoyant un mail :



accueil@saintpierredechartreuse.fr

3 - Actuellement, 2 appartements sont disponibles : T3 et T4

Claire GARCIN-MARROU -

Conseillère municipale déléguée aux affaires sociales

Vice-présidente du CCAS de St Pierre de Chartreuse

claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr - 06 76 06 72 25



Projet pédagogique périscolaire à l'école des 4 montagnes

L'équipe périscolaire, encadrée par Marie Robveille, a travaillé courant 2021 sur le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) et sur le projet pédagogique de notre école des 4 montagnes à Saint-Hugues.

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) 2021 – 2024

Les valeurs principales qui guideront notre projet éducatif sont les suivantes :

- Valoriser l'autonomie de l'enfant en respectant le rythme de chacun
- Acquisition de la citoyenneté et du respect de ses environnements
- Favoriser la vie en collectivité
- Rendre l'enfant acteur de son temps périscolaire et scolaire

Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. La diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir-être.

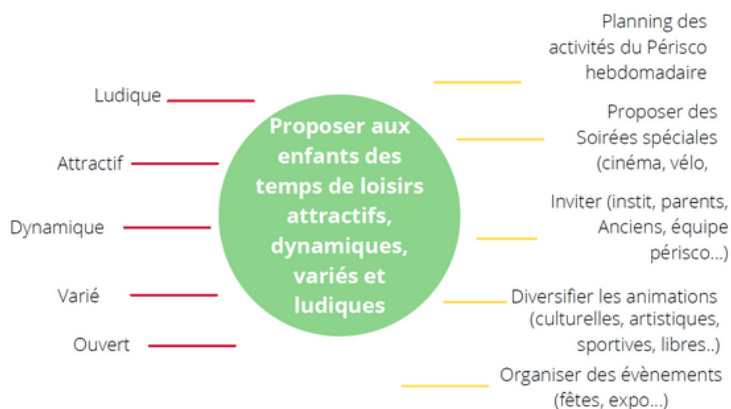
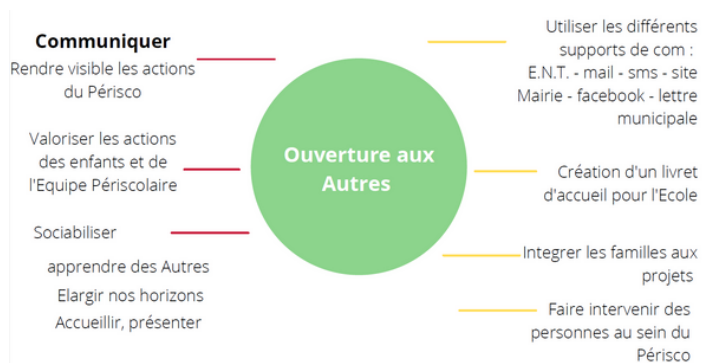
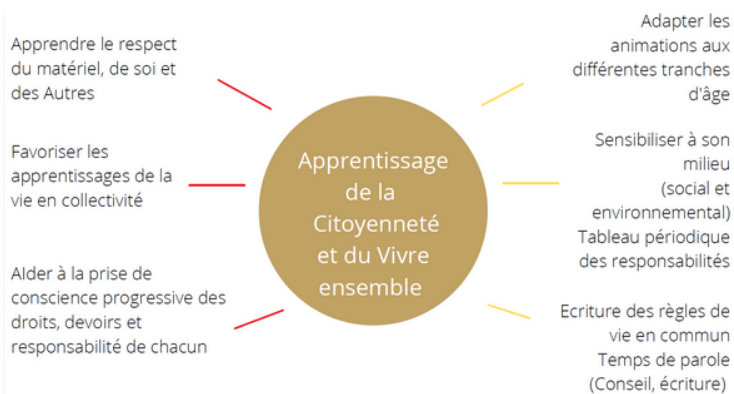
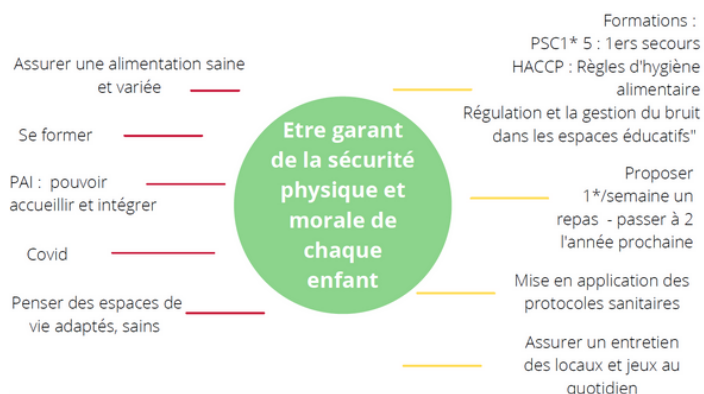
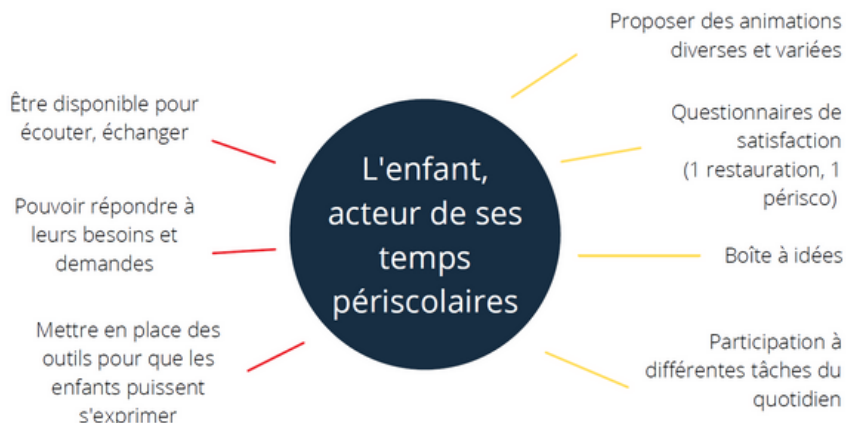
Fonctionnement du service périscolaire

Le public accueilli est étendu sur une large tranche d'âge (3-11 ans) qui présente des besoins physiques et affectifs différents selon les tranches d'âge et les personnalités. Chaque temps doit être pensé et réfléchi en amont. D'où l'importance d'une réflexion d'équipe sur l'approche éducative des animations afin de développer certaines valeurs que nous souhaitons partager aux enfants dans tous les domaines de la vie en collectivité en corrélation avec celles abordées sur les temps scolaires. La cohérence du fonctionnement des divers temps avec les enfants est d'une importance capitale pour leur apporter un cadre rassurant, bienveillant qui leur permettra de grandir et d'apprendre de façon sereine. Ces temps doivent être des temps d'apprentissage ludiques et de loisirs. Ils doivent permettre aux enfants de développer leur sens de la citoyenneté, du savoir-vivre et savoir-être en collectivité. Nous souhaitons un périscolaire dynamique, enjoué et détendu, une équipe encadrante volontaire, réceptive, réactive et communicante. La force de proposition sera notre crédo.





Les objectifs opérationnels





Projet pédagogique périscolaire à l'école des 4 montagnes - Suite

Bilan du Périscolaire année 2020/2021



Voici quelques exemples de projets réalisés au cours de cette riche année 2020/2021 :

- Projet intergénérationnel : fabrication d'une mangeoire, ateliers danse Madison
- Participation des familles : atelier poterie, concert de violoncellistes pendant le repas de Noël, atelier Yoga (grand-mère)
- Participation des membres de l'Equipe à la vie du Périsco du Soir (institut, cuisinier...) partage des connaissances jardinage
- Soirées culturelles et artistiques : conte, lecture, carnaval, cinéma, création d'une fresque tropicale, Noël
- Soirées sportives : vélo, raquettes, promenades, luge, yoga
- Soirées ludiques : Jeux en bois, cache-cache géant, jeux d'eau
- Création d'un potager en collaboration avec l'équipe enseignante et le service cuisine. Projet commun « de la graine à l'assiette » mené par Damien.
- Création de menus à la cantine avec chaque classe. Intégration des contenus scolaires en restauration (menus à thème)
- Mise en place d'un programme d'activité hebdomadaire
- Interventions culturelles : interventions de Dominique de la bibliothèque, lecture de contes par Christiane Charvoz et soirée cinéma, violoncelliste pour Noël
- Des goûters préparés par le service cuisine
- Un questionnaire de satisfaction pour le périscolaire et la cantine

Grâce à la qualité et la richesse de ces animations, le nombre d'enfants présents au périscolaire du matin et du soir est passé de 30 à 75 enfants par semaine.

Marie ROBVEILLE et l'équipe du Périsco



Programme de préparation de la saison 2021-2022



L'association SKI SAINT HUGUES LES EGAUX organise deux nouvelles journées bénévoles :

les samedis 2 et 16 octobre 2021

Comme chaque année, l'association Ski Saint-Hugues - les Egaux organise les journées d'automne pour réaliser les travaux nécessaires au fonctionnement hivernal des activités nordiques et ski alpin à Saint-Hugues : petites réparations, élagage, débroussaillage, etc.

Venez participer, dans la bonne humeur, à ces travaux indispensables à l'ouverture du Foyer de fond et de la station des Egaux qui fonctionnent sur le mode associatif, c'est-à-dire grâce au bénévole.

Apportez vos gants, du matériel si vous en disposez (sécateurs, râteaux, débroussailleuses, piochons...)

Un petit déjeuner vous attendra au Foyer de fond de Saint-Hugues à 9h pour se retrouver, faire connaissance avec les nouveaux venus et organiser les groupes de travail.

Rendez-vous à partir de 9h au Foyer de fond de Saint-Hugues



Centre de loisirs 3-12 ans
Journée de 4 à 17 euros (selon QF)
Semaine de 17 à 107 euros (selon QF)

« Les enfants des 4 coins du monde sifflotent un nouvel air pour faire trouner le monde et ils chantent et dansent pour libérer les rêves des enfants. »

A l'occasion du festival **LÉZ'ARTS PERCHÉS**, (nouveau nom du M'ArtMout Festival) les enfants vont pouvoir remonter sur scène pour jouer «aux 4 vents», certains reprendront leur rôle, d'autres en apprendront un.. ou participeront à la création du décors, des costumes, de la musique...

Les plus petits (3 - 6 ans) rejoindront les grands pour la chanson finale, sur les planches.

Une belle occasion d'entrer dans le monde fabuleux du théâtre!

Chaque journée sera également ponctuée d'une activité sportive en extérieur et d'un atelier d'arts plastiques avec **Nathalie BEAUFAYS**.

Inscription à la semaine de préférence pour les enfants de 7 à 12 ans.

École intercommunale: Arrivées de 8h30 à 9h30, départs entre 17h et 18h
Prévoir un pique nique pour le déjeuner et un goûter.

INSCRIPTIONS OUVERTES JUSQU'AU 15 OCTOBRE INCLUS

Inscription : jeunesse@aapec.fr - 06 82 64 91 14





PLUS D'INFOS pait-transition-alimentaire.org

LE MOIS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

CONFERENCE

DE LA GRAINE À L'ASSIETTE

> LE 8 OCTOBRE À 20H30
Salle des Fêtes
ST PIERRE DE CHARTREUSE

> LE 14 OCTOBRE 2021 À 20H30
Salle Beethoven
CHAPAREILLAN

CONFÉRENCES CLIMAT-ÉNERGIE-ALIMENTATION

« LES MÉCANISMES DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET LES NOTIONS DE RÉSILIENCE ALIMENTAIRE »

Venez vous saisir des enjeux, et échanger sur les leviers d'actions possibles !

Animée par Transylence

TranSylience

COEUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ATELIER REEMPLOI TEXTILES

À l'occasion de la campagne nationale de sensibilisation des citoyens aux bons gestes à adopter pour les textiles

VENDREDI 15 OCTOBRE 2021

Saint Pierre de Chartreuse,
salle hors sac, de 18h à 20h

Collecte exceptionnelle de textiles vêtements, linge de maison et chaussures	Confection d'objets en vêtements usés colliers, bracelets, bandeaux, tote bag et tawashi	Impact de la filière textiles sur l'environnement où se situent les conteneurs les plus proches ?
--	--	---

N'oubliez pas d'apporter vos vieux t-shirts, débardeurs, leggings et collants qui pourront être transformés durant l'atelier.

ENSEMBLE. REPARONS. REUTILISONS. RECYCLONS ET RÉDUISONS NOS TEXTILES.

Inscriptions aux ateliers par email : prevention-dechets@cc-coeurdechatreuse.fr ou eric.daviaud@saintpierredechatreuse.fr

Re_fashion #RRRR

CHARTREUSE

Bistr'EAU
en Chartreuse

Mardi 5 octobre 19h30
Plantes invasives
Saint Pierre de Chartreuse,
Salle du conseil

Mardi 26 octobre 19h30
Pollutions
Saint Laurent du Pont,
1er étage de la Maison des Associations

Mardi 16 novembre 19h30
Changement climatique
Entre deux Gulers,
Maison pour tous

www.parc-chartreuse.net

Vous êtes intéressés par l'environnement, la ressource en eau, les rivières de Chartreuse ? Venez participer au Bistr'EAU pour en parler, découvrir le label Rivières Sauvages !

L'occasion de mieux connaître son environnement, de découvrir ce qu'est une rivière sauvage, de comprendre l'importance de la qualité des eaux et de rencontrer des acteurs du territoire pour partager ensemble un regard face aux milieux naturels du Parc naturel régional de Chartreuse.

PASS SANITAIRE ET MASQUE OBLIGATOIRES

ULTIME sport

VOUS OUVRE SES PORTES
LE 19 NOVEMBRE 2021
DE 10 H À 16H

VENEZ DECOUVRIR NOTRE ACTIVITÉ

LA DIAT
38380 SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

WWW.ULTIMESPORT.FR



Donnons une seconde vie à nos meubles !

Lorsque vous souhaitez vous débarrasser de vos meubles usagés, s'ils sont en bon état, vous pouvez les donner à une structure de l'Économie Sociale et Solidaire, ou les revendre sur le marché de l'occasion. Sinon, vous pouvez les déposer en déchèterie.

Sur le site d'Entre-deux-Guiers, une benne Éco-mobilier a fait son apparition à la rentrée !

Les meubles qui y sont déposés sont ensuite acheminés dans des centres de tri où les matériaux sont séparés par flux (bois, matelas, ferraille, plastique, ...) pour être envoyés en recyclage et servir à fabriquer d'autres produits ou être transformés sous forme d'énergie :

- **Les meubles en bois** : après les avoir broyés, on peut en faire des panneaux de particules qui vont servir à fabriquer de nouveaux meubles
- **Les meubles en plastique** : on les trie, on les broie et on les transforme pour fabriquer des tuyaux par exemple
- **Les matelas** : on les hygiénise, on les démantèle pour en récupérer les matières qui les composent. Avec les mousses issues de ces matelas, on peut faire des panneaux acoustiques et thermiques pour le secteur du bâtiment. On peut aussi en faire de nouveaux articles pour la literie et même fabriquer des tatamis de judo !

- **Les canapés, fauteuils et autres produits rembourrés** : ils vont être broyés pour servir à fabriquer du CSR (Combustible Solide de Récupération). On utilise ce CSR pour remplacer les énergies fossiles (pétrole, gaz, ...) dans les cimenteries ou pour alimenter des réseaux de chaleur urbains. Cette démarche s'appelle la valorisation énergétique. Saviez-vous qu'il tonne de CSR pouvait remplacer 0,5 tonne de pétrole ?

Qui est Éco-mobilier ?

Éco-mobilier, éco-organisme à but non lucratif, agréé par l'État, financé par l'éco-participation payée lors de l'achat des meubles neufs, prend en charge la collecte, le tri et le recyclage des meubles et matelas usagés.

En tant que consommateur, lorsque vous achetez un meuble neuf, vous payez une éco-participation, qui sert à financer le recyclage de vos anciens meubles.

L'astuce en plus !

Pensez à démonter au préalable vos différents éléments d'ameublement et d'agencement. Vous facilitez en effet leur stockage et leur transport jusqu'à la déchèterie, mais aussi leur recyclage ou leur valorisation et contribuez concrètement à la préservation des ressources.

TOUS LES MEUBLES SONT ACCEPTÉS



LES MEUBLES DÉMONTÉS AUSSI !

- Les meubles démontés à l'état de planches
- Les meubles avec de la quincaillerie fixée dessus
- Les meubles avec des miroirs, du verre
- Les étagères, les montants de meubles métalliques





Le mois de la nuit
Éteignons les lumières, rallumons les étoiles !

Extinction de l'éclairage public, observation des étoiles, balades nocturnes, spectacles... Du 1er au 31 octobre, le Mois de la nuit propose des dizaines de rendez-vous dans la métropole grenobloise, en Vercors, Chartreuse et Belledonne afin de sensibiliser le grand public à la pollution lumineuse.

Tous les ans, début octobre, plusieurs associations et collectivités, coordonnées par l'association « Agir pour l'environnement » organisent une manifestation nationale, le « Jour de la Nuit », autour de la sensibilisation du grand public aux enjeux du ciel étoilé et de la pollution lumineuse (impact sur la biodiversité et sur la santé humaine, consommations d'énergie...).

Grenoble Alpes Métropole, les parcs naturels régionaux Vercors et de Chartreuse et l'Espace Belledonne – qui ont engagé un travail collaboratif sur ce sujet – s'associent à cette manifestation nationale et proposent des actions de sensibilisation tout au long du mois d'octobre avec, en point d'orgue de la manifestation, le « Jour de la Nuit » le 9 octobre.

Parmi elles, des observations d'étoiles, des cours de photographie nocturne, des balades nocturnes commentées et accompagnées, des conférences, des projections, des ciné-débats, des veillées contées, des ateliers scientifiques, des sorties nature...

Voir le détail des animations dans l'agenda :



<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/1392-le-mois-de-la-nuit.htm>

LE MOIS DE LA NUIT

1^{er} > 31 OCTOBRE 2021

Dans la métropole grenobloise, en Chartreuse, en Vercors et en Belledonne

Éteignons tous la lumière, rallumons les étoiles

Plus d'infos sur : www.grenoblealpesmetropole.fr/moisdelanuit



Les renouées asiatiques sont des plantes exotiques envahissantes

D'origine asiatique, elles ont été introduites en France au XIX^e siècle pour leurs qualités ornementales et mellifères.

Elles affectionnent particulièrement les zones humides, les lisières, les sols remaniés et mis à nu, les bords de route et de cours d'eau...

Souvent appelées renouées du Japon, il existe en réalité 3 espèces de renouées asiatiques sur notre territoire. Elles font partie des espèces exotiques envahissantes les plus menaçantes pour la préservation de la biodiversité et peuvent engendrer la disparition

d'habitats naturels et d'espèces patrimoniales et protégées. En effet, une fois installée, la renouée se développe très rapidement, jusqu'à 8 cm par jour, pour former des massifs pouvant aller jusqu'à 3 m à 4 m de haut. Concurrençant les autres plantes, elle les empêche de se développer.

Multiplication

Les fleurs donnent généralement des graines stériles. La multiplication des renouées est principalement végétative soit par le développement des rhizomes (= tiges souterraines), soit par le bouturage de tiges aériennes et souterraines.

Les rhizomes sont particulièrement robustes et s'implantent très profondément dans le sol, ce qui rend difficile l'éradication.

1 fragment de rhizome = 1 nouvelle renouée

1 fragment de tige = 1 nouvelle renouée

Les bons gestes

→ Si le massif ne gêne pas (= pas d'enjeu de gestion), ne rien faire et le signaler.

→ Si la gestion se justifie : il est possible de faucher manuellement et régulièrement (5 à 7 fois par an) pour affaiblir les renouées. Emmener les déchets dans des sacs hermétiques en centre agréé pour incinération ou stocker sur place sur sol imperméable ou surélevé en évitant tout contact avec le sol naturel, à l'abri du vent pour éviter la dissémination et la création de nouveaux massifs. Au bout d'un an, après s'être assuré qu'aucun fragment de plante n'est reparti, les déchets desséchés de

Les gestes à ne pas faire

→ Ne pas mettre aux déchets verts

→ Ne pas stocker les produits de fauche sur sol nu/naturel, ne pas stocker à proximité d'un cours d'eau ou zone humide.

→ Ne pas utiliser d'engins qui fragmentent la plante type épaveuse, gyrobroyeur...

→ Ne pas utiliser de produits phytosanitaires. Les traitements chimiques et thermiques sont inefficaces. Des expérimentations sont en cours pour trouver un traitement adéquat.

→ Ne pas gérer de manière irrégulière ou peu fréquente, la plante est alors stimulée dans sa croissance.

→ Ne pas importer de terre extérieure non contrôlée.



Propagation

L'activité humaine est le principal facteur de propagation et de création de nouveaux foyers/massifs de renouées.

Cela est souvent lié à une gestion non adaptée : produits de fauche laissés sur place, engins non adaptés (ex. : épaveuse) ou non nettoyés (ex. : roues des camions, tracteurs et engins de chantier), remblais avec de la terre contaminée...

Les feuilles

Elles sont légèrement différentes selon l'espèce.

Dans le cas de la Renouée du Japon, la base de la feuille est tronquée, les feuilles sont toutes de la même taille et ne présentent pas de poils.

Dans le cas de la Renouée de Sakhaline, la base de la feuille est cordée, les feuilles sont plus petites sur les rameaux secondaires et des poils sont présents sur la face inférieure des feuilles.

Dans le cas de la Renouée de Bohême, hybride des deux renouées citées ci-dessus, les critères sont variables et plus ou moins proches de l'une des deux autres renouées.

Les fleurs

De couleur blanchâtre à verdâtre selon l'espèce, les fleurs forment des grappes plus ou moins lâches. La floraison commence généralement au mois d'août.

Les tiges

De couleur verte et plus ou moins piquetées de rouge, les tiges sont creuses, cassantes et flétrissent chaque année dès les premières gelées.

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITE MUNICIPALE



Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint-Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

« Au Congrès de Domaine Skiable de France jeudi dernier à Chambéry, les stations grandes et petites étaient enthousiastes à l'approche de l'hiver et les réservations (Ecole de ski et hébergements) sont au niveau de 2019 à la même date.

La Région et l'Etat ont un important programme d'aide : des investissements au développement des classes de neige. De nombreux dossiers de demande de financement sont déjà envoyés et d'autres encore à monter (l'association Chartreuse Développement est prête à apporter ses compétences pour les dossiers de notre commune).

Dans l'esprit du titre des « Affiches : Relance et innovations, les stations foncent vers l'hiver ». Nous aimerions qu'il en soit de même pour SAINT PIERRE DE CHARTREUSE / LE PLANOLET.

La Municipalité nous parle d'« animations du front de neige ». Mais la Communauté de Communes en charge du domaine skiable a décidé de fermer la télécabine, le télésiège de la Scia et le Stade débutant des Essarts. Des navettes seront mises en place pour accéder au domaine par la Combe de l'Ours et le Planolet (DL du 29/09/21).

Mais avec cette hypothèse, le chiffre d'affaires est pris identique à celui où tout fonctionne comme le présente le rapport d'audit de SSit et le compte d'exploitation prévisionnel annexé à la convention de délégation de service public pour un an à Savoie Station Domaine Skiable (Ce n'est pas réaliste). Il est également étonnant que ce document prévoit des charges de personnel de 618 000 € supérieures à celles des comptes administratifs du SIVU de 2013 à 2015 (522 000 € pour l'ensemble des installations), alors qu'il y a 20 personnes de moins et la moitié des installations en fonctionnement.

Cette mise en place de navettes est contraire au développement des mobilités douces et d'un coût supérieur au fonctionnement de la télécabine. En effet, si on veut essayer de ne pas trop décevoir la clientèle, il faut que le temps d'attente soit au maximum de l'ordre de 10 mn. Entre 9 h et 17 h, il faut donc pouvoir disposer de 5 à 6 véhicules, soit un coût de l'ordre de 4000 € par jour et un total de 200 000 € (pour week-end et vacances de février), alors qu'avec la télécabine (2000 € par jour), le coût est diminué de moitié. Cherchez l'erreur !

N'oublions pas que nous en sommes là par la gestion calamiteuse de l'ancienne Présidence de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Elle avait récupéré le domaine sans déficit et en parfait état d'entretien. Mais celle-ci a réalisé deux emprunts de 300 000 € pour la maintenance, dépensé une ligne de trésorerie de 400 000 € et conduit le domaine à une interdiction d'exploitation le 13 mars 2021 par la Préfecture de l'Isère pour une mauvaise organisation pouvant porter atteinte à la sécurité des usagers.

Ce déficit qui a doublé l'endettement à ce jour provient de cette mauvaise gestion : diminution des recettes de 250 000 € par an avec le même enneigement (par rapport à 2012-2015) et augmentation des charges de personnel de 522 000 € (moyenne 2012-2015) à 651 000 € (moyenne 2017-2020).

Nous demandons que la nouvelle Communauté de Communes lance une véritable délégation de service public avec un programme d'investissements à la clé et une durée suffisante pour les amortir (20 à 30 ans) comme le font les autres stations (petites et grandes). NB : les chiffres d'affaires et charges donnés sont issus des comptes administratifs et du rapport d'audit de SSit. »

Yves GUERPILLON,
Conseiller municipal
(Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)



NUMÉROS UTILES

MÉDECINS

Dr Fanny ARNOUX et Luc ROSSARY
www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr
@ : medichartreuse@gmail.com
04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

PHARMACIE

Dr Sophie MOTTET
04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOPATHIE

Christophe TARADE - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE

Vincent BUCCI - 07 81 32 33 97

NATUROPATHE

Madeleine NAU - 06 09 44 17 68

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COVID-19

Nathalie TISSOT - 06 84 12 73 06
Anne ERMOLIEFF - 06 73 48 24 74

SAMU - 15 ou 112

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17

URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS

Lundi : 15h00 - 19h00
Mardi : 8h00 - 12h00
Mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00
Jeudi : 9h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00
Vendredi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Samedi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT

Mardi : 14h30 - 16h30
Samedi : 9h00 - 12h00

MAIRIE

04 76 88 60 18
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00
www.saintpierredechartreuse.fr

AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE

04 76 50 34 81
OUVERT mercredi de 10h00-12h00 et 15h00-17h00
samedi de 9h00-12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30
Cantine : 04 38 02 05 52
Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"

04 76 88 65 40

TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

LES CLES DE CHARTREUSE

ESPACE VERT DE CHARTREUSE

06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL (ST LAURENT DU PONT)

04 76 55 40 80

ADMR

04 76 06 44 14

OFFICE DE TOURISME

ST PIERRE DE CHARTREUSE

04 76 88 62 08

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COEUR DE CHARTREUSE

04 76 66 81 74



PENSEZ AU COVOITURAGE
Pour plus de renseignements
consultez la page :

saintpierredechartreuse/transports.fr



RAIDLIGHT : UN EMPLOI EN ALTERNANCE GRAPHISME
RAIDLIGHT : UN EMPLOI EN ALTERNANCE COMMUNICATION

RAIDLIGHT : UN.E COUTURIER.E

MAISON DES AGRICULTEURS DE L'AVANT PAYS SAVOYARD : UN.CHARGE.E DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION

SERVICE DE REMPLACEMENT DU RHÔNE AU GUIERS : UN.CHARGE.E DE MISSION



Pour plus d'informations retrouvez les offres sur :
www.saintpierredechartreuse.fr/offre-emploi

AGENDA



SAMEDI 9 OCTOBRE

Opération Chartreuse propre

VENDREDI 15 OCTOBRE - 18H / 20H00

Atelier ré-emploi des vieux textiles
Salle hors-sac

SAMEDI 16 OCTOBRE - A PARTIR DE 9H

L'association Ski St Hugues les Egaux vous attend pour la journée de préparation de la saison de ski
Foyer de fond - St Hugues

SAMEDI 16 OCTOBRE - 17H

Récital Françoise Masset et Rémi Cassaigne
Soprano et guitares romantiques
Musée Arcabas - St Hugues de Chartreuse

SAMEDI 23 OCTOBRE - 17H

Pic Livre propose une rencontre littéraire avec Andrès Neuman
Salle des arts

DIMANCHE 24 OCTOBRE - 9H30 À 12H30

Promenade 4 saisons - Automne, forêt et paysages
Musée Arcabas - St Hugues de Chartreuse

MERCREDI 27 OCTOBRE - 11H ET 15H

Atelier découverte - Maison hantée
Musée Arcabas - St Hugues de Chartreuse

JEUDI 28 OCTOBRE - 20H30

"Premiers pas dans la connaissance de l'univers", initiation / découverte de l'astronomie
Salle hors sac

VENDREDI 12 NOVEMBRE - 17H À 23H

Soirée débat avec Hélène Courtois, astrophysicienne, proposée par les Gens de la Lune - Salle des fêtes

VENDREDI 19 NOVEMBRE - DE 10H À 16H

Journée portes ouvertes Ultime Sport
La Diat



Retrouvez le programme des animations sur le site de l'office de tourisme :
chartreuse-tourisme.com



CONCOURS PHOTOS

Aidez-nous à choisir la photo de couverture de la prochaine lettre municipale
en nous envoyant vos photos sur le thème :
"Paysages d'automne de Saint-Pierre de Chartreuse"

Nous avons également besoin de vous pour la photo de la
carte de voeux 2022 sur le thème :
"Paysages enneigés de St-Pierre-de-Chartreuse".



Pour participer à ces concours, envoyez vos photos jusqu'au 15 décembre 2021
par mail : lalettre@saintpierredechartreuse.fr



Pour plus d'informations, retrouvez le règlement sur le site internet :
saintpierredechartreuse.fr

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
Rédaction, envoi par email : Fabienne BARRIS- Dominique JULIEN
Crédits photos : Alain DURAND, Dominique CABROL, Marie ROBVEILLE,
Jeanne GERONDEAU



Saint Pierre
de Chartreuse